



1, rue de Trétagne - 75018 Paris
contact@artquire.net
07.67.95.90.90
www.artquire.net

ARTQuire

Nous finançons votre collection

Avant la location

Le collectionneur choisit son œuvre avec ou sans les conseils d'ARTQuire. Nos galeries partenaires peuvent aussi vous aider à étoffer votre collection.



Pendant la location

Le contrat de location dure généralement entre 12 et 60 mois.



Après la location

L'œuvre d'art est cédée par ARTQuire à toute personne physique ou morale. Cette cession est alors faite à la valeur résiduelle de l'œuvre.

1

2

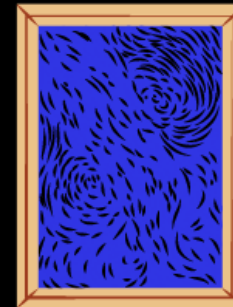
3

4

5



Votre demande est traitée par ARTQuire sous 24h. Nous procédons au montage du dossier de financement, et garantissons le paiement de l'œuvre dans son intégralité auprès de la galerie ou de l'artiste.



Les loyers du leasing sont des charges déductibles. La TVA est également récupérable.



Fondateur d'ARTQuire, Alexandre Chastel est votre interlocuteur dédié.

Collectionneur d'art contemporain depuis plus de 10 ans, Alexandre a tissé des liens privilégiés avec des galeries et institutions de premier plan, en France et à l'international. Son expertise pointue du marché de l'art, des artistes établis et émergents, vous confèrera une aide précieuse dans la sélection de vos œuvres et la construction de votre collection. ARTQuire veille à rester totalement indépendant et neutre vis-à-vis des galeristes, et c'est pour cette raison que nous ne vendons pas d'œuvres. Nous restons concentrés sur notre métier : le financement (leasing, location, crédit ou leaseback) de votre collection et le conseil en art.



En étroite collaboration avec des professionnels du droit, nous vous accompagnons sur les aspects fiscaux, légaux et patrimoniaux liés à vos acquisitions.

Exemple du financement d'une œuvre d'art d'une valeur de 15 000 € sur une durée de 24 mois

	ACHAT PERSONNEL DU DIRIGEANT	LEASING ARTQUIRE
VALEUR DE L'ŒUVRE + COÛT LEASING	15 000 €	18 480 €
RÉMUNÉRATION NETTE NÉCESSAIRE	25 000 €	0 €
ESTIMATION COTISATIONS SOCIALES ET PATRONALES	20 000 €	0 €
IMPÔT SUR LE REVENU	10 000 €	0 €
TRÉSORERIE MOBILISÉE POUR L'ACQUISITION	45 000 €	18 480 €
ESTIMATION ÉCONOMIE IS	11 925 €	5 175 €
COÛT TOTAL POUR L'ENTREPRISE ET LE DIRIGEANT	33 075 €	13 305 €

Les avantages du leasing

- **Préservez votre Trésorerie** : Acheter des œuvres en leasing permet de conserver vos liquidités, de faire des économies sur le coût global de l'œuvre, et de réduire votre impôt.
- **Une solution d'investissement innovante** : L'art, lorsque vous êtes bien conseillé(e), est un moyen parmi les plus sûrs pour vous constituer un patrimoine solide, avec de fortes rentabilités.
- **Valorisation de l'image de votre entreprise** : Exposer vos œuvres auprès de vos clients ou collaborateurs génère une vision positive.